

Séjours d'études à l'étranger

DANS VOS STARTING-BLOCKS : UN, DEUX, TROIS, PARTEZ ➤

■ Sais-tu tout ce qu'un séjour d'études à l'étranger peut t'apporter ?

■ Enrichir ton curriculum vitae

■ Acquérir un "plus" linguistique

■ Valoriser ton diplôme

■ Connaître d'autres méthodes d'enseignement

■ Rencontrer de nouveaux amis

■ Découvrir l'Europe, le monde, la vie sociale, l'autonomie, une autre culture

■ Trouver de nouveaux repères

et tout ça **EN MEME TEMPS !**

➔ **La solution :** remplacer un ou deux semestre(s) de ton cursus par un séjour d'études dans une université partenaire étrangère

Comment faire ?

➤ **Laisse-toi guider !** ⚡

■ Le Service des Relations Internationales propose aux étudiants de l'UVHC des séances d'information pour mieux connaître les programmes de mobilité académique en Europe et pourquoi pas hors Europe. ■



Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - Service des Relations Internationales
Les Tertiales - 59313 Valenciennes cedex 9 - www.univ-valenciennes.fr

C'est une expérience unique !

→ Avec l'accord de l'UVHC,
tu peux étudier de 3 à 12 mois à l'étranger

Il te suffit de venir t'informer lors d'une réunion d'information en nous retournant ce coupon (par la poste ou par l'intermédiaire de ton secrétariat pédagogique). Tu recevras prochainement des précisions sur les dates et lieux des réunions d'information où tu trouveras réponse à tes questions et rencontreras des étudiants qui ont osé la mobilité.

Nom :

Prénom :

Adresse postale pendant tes études :

E-mail :

Formation en cours :



Plusieurs possibilités s'offrent à toi pour une mobilité intégrée :

- Etudier dans une université européenne grâce au programme Erasmus
- Etudier dans une université québécoise grâce au programme CREPUQ
- Etudier dans une université partenaire de l'UVHC en Asie, Amérique du Nord, Amérique du Sud ou Afrique

Les conditions :

- Avoir validé le premier et le second semestre de ta première année d'études d'enseignement supérieur
- Etre inscrit(e) dans un diplôme national à l'UVHC correspondant au cursus dans lequel se déroulera ta mobilité académique
- Justifier d'un contrat d'études avec un établissement d'enseignement supérieur avec lequel l'UVHC a signé un accord (Socrates, Accords Cadre, C.R.E.P.U.Q, A.U.F...).



Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
Service des Relations Internationales
59313 Valenciennes cedex 9